



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

## « L'État s'engage »

Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016, Monsieur Henri JEAN, préfet de Saint-Pierre et Miquelon, a accordé les financements suivants :

<b>Objet des financements</b>	<b>Montant</b>
Convention n° 302 du 1 <sup>er</sup> juin 2016 relative à la gestion du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale à l'association CLEF.	110 194,00 €
Convention n° 303 du 1 <sup>er</sup> juin 2016 relative à la construction d'une déchetterie et d'un point de collecte d'emballages à la commune de Miquelon-Langlade.	468 000,00 €
Convention n° 304 du 1 <sup>er</sup> juin 2016 relative à la réparation des toitures et des façades de l'usine de traitement des produits de la mer à la commune de Miquelon-Langlade.	200 000,00 €
Convention n° 305 du 1 <sup>er</sup> juin 2016 relative à la construction d'une plateforme technique destinée au traitement et à la valorisation des déchets à la commune de Saint-Pierre.	600 000,00 €
Convention n° 306 du 1 <sup>er</sup> juin 2016 relative à la 1 <sup>ère</sup> phase de la construction d'un réservoir d'eau destinée à la consommation humaine à la commune de Saint-Pierre.	900 000,00 €